

No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 13 janvier 2020 à 19 h 30 à laquelle étaient présents:

Madame et messieurs les conseillers suivants : Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Jules Soucy, Alain Thériault et Linda Levesque formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-01-20

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Linda Levesque
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité

RS-02-20

Adoption des procès-verbaux des dernières réunion

Il est proposé par Jules Soucy

que le procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2019 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 30-11-2019 de 127,166.85 \$ au compte courant et de 34,525.32 \$ au fond de roulement.

Période de questions

Aucune question

RS-03-20

Approbation des comptes

Il est proposé par Linda Levesque
et résolu

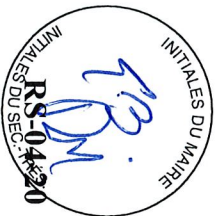
d'accepter les comptes ci-dessous décrits

1. Petite Caisse; repas départ sec, don guignolée, timbres, ménage	340.95
2. Petite Caisse; ménage	90.00
3. Bell Canada; bureau, garage, chalet, plage	471.25
4. Bell Canada; internet garage	92.01
5. Bell Mobilité; cellulaire bureau et garage	38.98
6. Hydro Québec; Éclairage public et écran numérique	181.75
7. Hydro Québec; bur., caserne, plage, garage, camp. lampes rues	1,818.12
8. Hydro-Québec; chalet communautaire	1,343.93
9. Denis Clermont; frais déplacement	180.00
10. Denis Moreau; frais déplacement sept – dec. et repas budget	730.93
11. Denis Moreau; repas des fêtes et cadeau Jacinthe	1,464.28
12. Émilien Beaulieu; frais représentation	130.50
13. Sorties pompiers 14-23-26 nov 19 et 11-12-2019 et salaire chef	2,745.10



No de résolution
ou annotation

14. Porte Multi; réparation panneaux garage	4,970.39
15. Alain Beaulieu; bois de chauffage	2,373.08
16. Avantis Coop; entretien bâtiment	718.42
17. Association du camionnage du Québec; fiche journ. Conducteur	216.06
18. Batteries Experts – Edmundston; batteries niveleuse	620.77
19. Pièces Témis; fourniture camion	204.13
20. Équipement SMS;	396.44
21. Carrefour du Camion RDL; fourniture camion	182.78
22. CDC Hydraulique; morceau camion	40.69
23. Info Dimanche; publicité offre d'emploi	450.01
24. Commerçants de la Chaudière; Dicom	55.29
25. Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs; réparation portable	338.00
26. Denis Clermont; achat portable	460.81
27. Extincteur de la Pointe; test hydrostatique appareil respiratoire	290.33
28. Ferme Beaugard; location virée	40.00
29. Mon Buro; fourniture de bureau	95.13
30. J. A. St-Pierre; fourniture garage	37.92
31. K D L Charest; pointe	22.89
32. Marie-Ève Chouinard; honoraire professionnel	1,333.71
33. MRC Témiscouata; projet WIFI et service inspecteur 2019	4,469.84
34. Livraison M L;	20.02
35. P Beaulieu électrique; cablage garage municipal	1,398.13
36. Les Pétroles J Larochele; diesel et huile	3,443.19
37. Plomberie J M enr; installation chauffage garage	868.11
38. RDL Courrier;	9.71
39. René Deschênes; verre	206.95
40. René-Claude Ouellet; déneigement	114.98
41. Ville Témiscouata-sur-le-Lac; remplir cylindre	64.39
42. Services Kopilab	277.14
43. Servitech; mise à jour décembre et calcul médiane	6,235.05
44. Ville-Dégelis; entraide et rehaussement	927.85
45. V Martin et fils auto 1983 inc ; morceaux camionnette	257.60
46. Ville Rivière-du-Loup; cours pompiers 2 inscriptions	6,129.16
47. A.D.M.Q.; cotisation annuelle	923.43
48. A.P.E.Q.; Inscriptions pour colloque en sécurité civile	680.00
49. Avantis BMR (cylindre propane, four. garage	83.55
50. Boivin & Gauvin; mousse service incendie	1,178.49
51. Camping Québec; Cotisation annuelle	371.90
52. Pièces Témis; pièces tracteur patinoire	63.29
53. Carrefour RDL; morceau	38.77
54. Chambre de Commerce du Témiscouata; cotisation 2020	200.00
55. Jean C. Dupont; fourniture	11.30
56. Groupe conseil NOVO SST	1,042.76
57. Infotech; cotisation annuel	517.39
58. La Capital; assurance collective	2,110.87
59. Les Construction Michaud Témis inc; location marteau démolition	86.23
60. Les éditions juridiques FD inc.; mise à jour loi	81.59
61. Campin.ca; cotisation annuelle	373.67
62. Pétroles J Larochele; diesel, huile	1,167.74
63. René-Claude Ouellet; grattage	45.99
64. Ultima assurances; assurance 2020	<u>23,583.00</u>
Grand Total	79,456.74



No de résolution
ou annotation

Offre d'emploi : Agent(e) administratif(ive)

Suite à l'analyse des candidatures reçues, le conseil est d'avis de retourner en affichage du poste.

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retourne en affichage du poste d'agent(e) administratif(ive). On demande d'afficher sur emploi Québec, sur le site internet, sur le facebook ainsi que dans le journal l'Info Dimanche. Nous recevrons les curriculum vitae jusqu'au lundi 27 janvier 2020 à 12h00

Adoptée à l'unanimité

RS-05-20

Fête de la Famille : Représentant municipale

Il est proposé par Jules Soucy
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington nomme M. Émilien Beaulieu pour faire partie du comité régional pour l'organisation de la Fête de la Famille à Packington

Adoptée à l'unanimité

RS-06-20

Projet d'achat de raquette : Participation projet URLS

Une demande d'aide financière a été présenté à l'URLS pour l'achat de raquettes danse le cadre du programme Accès Loisirs : plaisirs d'hiver. Différents partenaires se joindront avec nous soit, la Commission des Loisirs, l'École Beaucourt et la Forêt sous toutes ses couleurs. La participation de la municipalité est estimé à 500.\$

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington est en faveur du projet présenté à l'URLS dans le cadre du programme Accès Loisirs : plaisirs d'hiver et que le Conseil contribuera jusqu'à un montant de 500.\$ dans ce projet.

Il faudra obtenir des autorisations du ou des propriétaires pour l'autorisation pour un circuit permanent.

Adoptée à l'unanimité

RS-07-20

Module Télétransmission – Paie (dépôt direct)

Le Directeur général demande l'autorisation de faire l'acquisition du module Télétransmission – paie (dépôt direct). Le coût de la licence est de 700.\$, plus 360.\$ pour l'installation et une récurrence de 175.\$ par année. Avec ce module, aucun chèque ne sera nécessaire et nous diminuerons nos frais administration et frais d'achat de chèques et enveloppes.



No de résolution
ou annotation

Après délibération,
il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise l'achat du module
Télétransmission paie aux conditions inscrites dans l'offre de PG Solutions.

Adoptée à l'unanimité

RS-08-20

**Adoption du budget 2020 de l'Office d'habitation de la région de Dégelis pour
l'édifice de Packington**

Il est proposé par Jules Soucy
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington approuve le budget 2020 pour
l'édifice du 15, rue de la Caserne à Packington démontrant des revenus de 27,355.\$ et des
dépenses de 37,033.\$ laissant un déficit de 9,678.\$ et établissant la participation
municipale à 968.\$

Adoptée à l'unanimité

RS-09-20

Club Cabgym : demande de commandite

Le Club Cabgym est un organisme à but non lucratif existant depuis plus
de 20 ans et permettant à un peu plus de 85 jeunes, provenant de partout au Témiscouata,
de pratiquer la gymnastique. Quatre adolescents(es) de Packington font partie de ce club.

Après délibération,
il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde une commandite de 100.\$
au Club Cabgym.

Adoptée à l'unanimité

RS-10-20

Chemin privé : Tarif 2020

Considérant l'augmentation des coûts du carburant et des autres frais inhérents, le
Conseil juge nécessaire de modifier le tarif pour l'ouverture de la route du Lac-Légaré,
appartenant pour 0.70 km au Domaine du Lac-Légaré;

Après délibération,
il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington fixe à 2,415 \$ le tarif pour
l'entretien de 0.70 kilomètre de chemin appartenant au Domaine du Lac-Légaré pour
l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Salaires : Indexation

Il est proposé par Jules Soucy
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington indexe l'ensemble des salariés non conventionnés à un indexation de 2.25% pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité

RS-12-20

Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2020 :
Demande de subvention – Volet ensemencement estival et Pêche en herbe

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise M. Denis Clermont à présenter une demande de subvention dans le cadre du programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2019-2020 dans le volet ensemencement.

Que Denis Clermont est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents se rapportant à ce programme.

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte la responsabilité de ce projet dans l'éventualité que le projet soumis soit subventionné.

Adopté à l'unanimité

RS-13-20

Résolution autorisant la création et la mise su pied d'un comité de pilotage
MADA

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage MADA qui aura comme mandat de mettre à jour la politique municipale des aînés et de son plan d'action MADA. Que M. Jules Soucy, soit le représentant de la municipalité au sein de ce comité, que Denis Moreau assumera la supervision et Denis Clermont soit nommé chargé de projet dans cette démarche.

Adoptée à l'unanimité

RS-14-20

Glaçage de la patinoire

La Commission des Loisirs, par l'entremise de son président M Jules Soucy informe les membres du conseil des frais exigés pour le glaçage de la patinoire. M. Étienne Moreau ayant assumé cette tâche et il a travaillé 35 heures. Il en coûtera un montant de 560\$. On souhaite que le conseil contribue la somme.

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal considère que cette somme devrait être assumé par la Commission des Loisirs. Que l'organisme n'est pas dans une situation financière précaire et que le Conseil est d'avis de s'assoir à l'automne prochain pour négocier la contribution municipale pour les prochaines années face à ce nouveau mode.

Adoptée à l'unanimité

Demande de subvention salariale

Considérant que nous avons un offre d'emploi pour un(e) agent(e) administratif(ive);

Considérant que le Conseil municipal désire faire une demande de subvention salariale dans l'éventualité que le ou la candidat(e) retenu(e) soit admissible à une telle subvention;

En conséquence,
il est proposé par Linda Levesque
et résolu

que le Conseil demande une subvention salariale à Emploi Québec dans le cadre de cette mesure.

Que Denis Moreau, directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité la demande d'aide ainsi que tous les documents dans l'éventualité que le candidat soit admissible.

Adoptée à l'unanimité

Avis de motion RG-311-2020

M. Jean-Noël Moreau, conseiller, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le conseil municipal de Packington adoptera le règlement 311-2020, décrétant la réalisation de travaux sur le réseau routier municipal et un emprunt de 755,000.\$

Présentation du projet de règlement 311-2020

Le Directeur dépose le projet de règlement et explique le teneur dudit règlement ci-dessous

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Projet de règlement numéro 311-2020

Projet de règlement numéro 311-2020, décrétant la réalisation de travaux de réfection sur le réseau routier municipal et un emprunt de 755,000 \$

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 13 janvier 2020.

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 Le conseil est autorisé à réaliser des travaux de réfection sur le réseau routier municipal. Les travaux sont estimés à 756,156. \$, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Denis Moreau, directeur général, en date du 03 avril 2014 lequel fait partie intégrante du présent règlement comme annexes A;

ARTICLE 2 Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 756,156 \$ pour les fins du présent règlement.



No de résolution
ou annotation

ARTICLE 3 Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 755,000 \$ par billet sur une période de 5 ans et le solde à même son budget d'opération courante.

ARTICLE 4 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

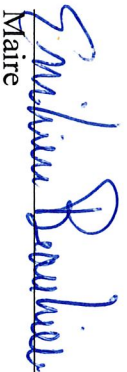
ARTICLE 5 S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6 Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à la séance du 3 février 2020


Maire


Directeur général/Secrétaire-trésorier

Avis de motion RG-312-2020

M. Alain Thériault, conseiller, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le conseil municipal de Packington adoptera le règlement 312-2020, décrétant un appropriation du surplus libre de 37,500.\$ pour augmenter le fonds de roulement

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Packington

Projet de règlement 312-2020



Projet de règlement numéro 312-2020, décrétant un appropriation du surplus libre de 37,500 \$ pour augmenter le fonds de roulement.

ATTENDU que la municipalité de Packington désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 569 de la Loi sur les cités et villes ou à l'article 1094 du Code municipal du Québec;

ATTENDU que la municipalité peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 284,000. \$, soit 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité;

ATTENDU que la municipalité possède déjà un fonds de roulement au montant de 246,500. \$;

ATTENDU que la municipalité désire augmenter ce fonds de roulement d'un montant de 37,500 \$;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 13 janvier 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Le conseil décrète ce qui suit :

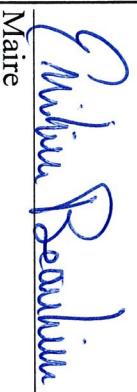
ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

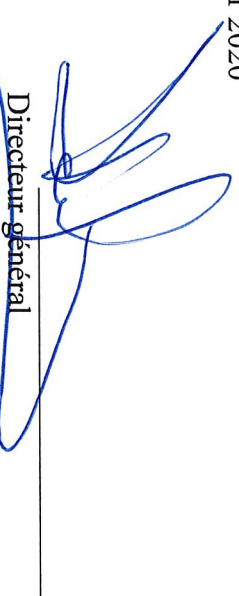
ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à augmenter son fonds de roulement d'un montant de 37,500 \$.

ARTICLE 3. À cette fin, le conseil est autorisé à approprié du surplus libre un montant de 37,500 \$.

ARTICLE 5. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à la séance du 3 février 2020


Maire


Directeur général

Période de questions

- Un contribuable s'informe du projet de déploiement de fibre

Levée de l'assemblée

À 20h50, M. Émilien Beaulieu, maire propose la levée de l'assemblée

